AS DE CŒUR

Mélody Delmur
Présidente

Le bon sens pour mot d'ordre,
l'amour de la France pour raison.

Campagne Présidentielle 2027 – Programme Évolutif

Avant tout guidée par l'amour de la France.



La Présidente

Avant de savoir pourquoi vous votez, sachez pour qui : Je n'ai que 20 ans au moment où vous lisez ceci, je n'en avais que 18 lors de la création de mon Parti, et seulement 5 lorsque je me suis mise en tête de participer aux présidentielles... ironie du sort. Je n'ai jamais adhéré à un parti pour la simple et bonne raison qu'aucun ne correspondait parfaitement à mes idées, c'est pourquoi dès que j'ai été en âge de mener à bien ce projet j'ai créé l'AS. Ce parti n'est ni de gauche, ni de droite – et je vous vois venir : encore moins du centre ! Il est unique en son genre, dans ses idées, dans ses motivations et il le restera. Si j'avais eu une proximité particulière avec un bord politique j'aurais alors simplement adhéré dans un parti déjà existant…

Née à Toulouse, de parents français, j'ai cependant grandi dans une famille monoparentale et ce sont ma maman et ses très chers parents qui m'ont transmis l'amour de la politique, et surtout l'amour de la France. Chez nous, la France, c'est dans le sang, on doit l'aimer et tout lui donner : qui n'est pas prêt à y donner sa vie ne doit pas y faire la sienne.

De par mon jeune âge vous vous douterez que ce n'est pas mon CV qui guide mes pas, seulement mon amour pour ce pays qui est objectivement extraordinaire, et subjectivement le plus beau… À défaut d'avoir des années de politique derrière moi j'ai eu une scolarité qui témoigne de mon sérieux et de ma discipline avec une moyenne avoisinant toujours la perfection, divisée entre écoles privées et enseignement à domicile dont une partie effectuée par ma maman étant éducatrice Montessori. J'ai ensuite effectué un BAC en candidate libre comprenant en première des spécialités mathématiques et HLP, puis une terminale spécialité SES et HGGSP. À l'examen du BAC les 20 ont aussi été au rendez-vous dans plusieurs matières. Après avoir été acceptée dans toutes les formations Parcoursup, je me suis orientée vers une L1 histoire en distanciel me permettant de travailler dans le cinéma en parallèle. D'autre part je suis polyglotte et maîtrise 7 langues. Ainsi je n'ai pas 5 ans d'études ou 20 ans de débats politiques mais j'ai pourtant lu beaucoup plus de livres et en sais beaucoup plus sur la France et le monde que la plupart des personnalités que vous voyez en débat, ainsi je les invite à me défier si elles pensent être plus qualifiées que moi pour ce poste. Pour ceux qui penseraient qu'un bagage de vécu est nécessaire pour prétendre comprendre les Français, sachez que je suis d'accord avec vous, mais que le nombre d'années n'a rien à voir avec la quantité de vécu…

Je m'engage dans ma carrière politique avec les mêmes principes que ceux avec lesquels on m'a élevé : L'honnêteté, le respect, et la compassion. Je ne vous ferai pas de promesses que je ne tiendrai pas contrairement à la plupart de mes adversaires, la seule chose que je vous promets est de garder la transparence la plus entière envers vous.

4 grands axes, 1 engagement

1. Droits des artistes

Cela n'a échappé à personne, je mène une double carrière. La seconde étant artistique, il me paraît primordial de prendre soin des Droits de mes collègues.

- instauration d'un salaire minimum pour les intermittents du spectacle
- diplôme d'État remis à la sortie des écoles artistiques privées
- aides et bourses pour les étudiants du domaine artistique
- création de formations diplômantes dans les métiers de la scène, assurance, ...

2. Droits des femmes

- obligation pour tous les employeurs dans tous les corps de métiers à l'égalité salariale
- congés payés pour les femmes souffrant de syndrome menstruel douloureux sur certificat gynécologique
- droit à l'avortement comme recours dans des situations inadéquates, mais interdiction d'utiliser ce droit à des fins de contraception

3. Droits des enfants

- budget d'aide aux familles monoparentales
- augmentation des budgets dit « de rentrée » et du pass culture, accès gratuit aux musées, galeries, bibliothèques
- formation et utilisation de la méthode Montessori dans les établissements d'État
- droit à l'avis de l'enfant dans tout procès concernant de près ou de loin l'avenir proche ou lointain dudit enfant
- réorganisation des emplois du temps scolaires, diminution des heures de cours (seulement les matinées, les après-midi étant consacrés aux sorties culturelles et aux activités sportives), diminution de la durée des vacances d'été. Interdiction des devoirs à rendre dans le primaire et le secondaire, les seuls devoirs pouvant être faits au domicile étant des révisions, de l'entraînement, de l'apprentissage mais ne doivent en aucun cas être obligatoires.
- Changement des modalités de contrôle pour un contrôle continu félicitant la discipline.

4. Droits des animaux

Parce que la France n'est pas constituée que d'êtres humains, il est aussi primordial pour nous de veiller à la protection des espèces qui partagent avec nous nos terres. Pour ce faire plusieurs réformes vont être mises en place :

- l'interdiction complète de la chasse (sauf régulation sur décret)
- l'interdiction de fabrication, d'exportation et de vente de produits testés sur des animaux
- diminution de la production de viande afin d'éviter le gaspillage alimentaire et mise en place de services de production à la demande

Le parti de son temps

Quand on regarde les graphiques des précédentes élections, alors nous remarquons rapidement que cela fait longtemps qu'un parti n'a pas été créé, très longtemps en réalité, voire même trop je vous laisse en juger. L'AS est le parti de son temps créé en 2025 après le Covid-19, par une femme ayant grandi dans l'ère numérique, ainsi, l'AS est le parti de demain. Ce n'est pas pour cela que le passé de la France n'est pas important, bien au contraire, car c'est à lui que nous devons notre nom. Oui vous l'aurez compris, pourquoi l'As de Cœur ? Eh bien le symbole du cœur car la France occupe toute la place dans le mien et je l'espère dans le vôtre aussi. Et l'As car c'est ce qu'est la France : un AS. Si vous en doutez il n'y a qu'à vous rappeler sa gastronomie et son savoir-faire que cela soit en couture, en artisanat,… ou encore ses inventions : la photographie, le braille, la bicyclette, le champagne, l'automobile, la machine à calculer, le micro-ordinateur… Et maintenant vous en voilà à nouveau sûr !

Vous l'aurez compris nous sommes très fiers nous aussi de l'histoire de notre pays, mais il s'agit maintenant d'écrire le futur et d'aller de l'avant, et ce, sans commettre les mêmes erreurs à nouveau.

Notre engagement : un point d’honneur sur la santé mentale

Je l’ai dit je suis de la dernière génération, de celle des réseaux sociaux, du cyberharcèlement, de l’anxiété, de la pression scolaire, de Parcoursup et des classes en visioconférences. Pour avoir vu nombre de proches, pas seulement jeunes, ne pas être pris au sérieux lorsque leur santé mentale leur a fait défaut, et voyant le taux de suicides augmenter et toucher des personnes de plus en plus jeunes, nous mettrons un point d’honneur à la santé mentale à travers les réformes suivantes :

- remboursement des suivis psychologiques
- mise en place de contrôles de santé mentale semestriels

Le bon sens tout simplement

Table des matières

La Présidente 2

4 grands axes, 1 engagement 2

1. Droits des artistes : 2
2. Droits des femmes : 3
3. Droits des enfants : 3
4. Droits des animaux : 3

Le parti de son temps 3

Notre engagement : un point d'honneur sur la santé mentale 4

CHAPITRE : CADRE DE VIE, PROPRETÉ ET RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC 8

- DÉCHETS 8
- TAGS/GRAFFITIS 8
- VANDALISMES 8
- RESPONSABILISATION DES AUTEURS 8
- ENTRETIEN DES VILLES ET VILLAGES 8

CHAPITRE : SÉCURITÉ ET PROTECTION DES CITOYENS 9

- FERMETÉ ET EXÉCUTION DES PEINES 9
- LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE 9
- POLICE ET GENDARMERIE 10
- VIDÉOPROTECTION 10
- PROTECTION DES VICTIMES 10
- VIOLENCE CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET LES SECOURS 10
- TRAFIC DE DROGUE ET RÉSEAUX CRIMINELS 10
- CAMBRIOLAGES, VOLS, ET VIOLENCE AU QUOTIDIEN 10
- CYBERCRIMINALITÉ 10
- SÉCURITÉ DES TRANSPORTS ET ESPACES PUBLICS 11
- OQTF ET ÉLOIGNEMENTS 11
- PRISONS 11
- JUSTICE PLUS RAPIDE 11
- PRÉVENTION 11
- SÉCURITÉ CIVILE 11

CHAPITRE: AGRICULTURE : PERMETTRE À CEUX QUI NOURRISSENT LA FRANCE DE VIVRE DIGNEMENT 12

- REVENU ET PROTECTION FACE AUX CRISES 12
- PRIX AGRICOLES ET PARTAGE DE LA VALEUR 12
- DIALOGUE PERMANENT AVEC LES AGRICULTEURS 13
- NORMES, PESTICIDES ET TRANSITION 13
- SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE 13
- INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS 13
- AGRICULTURE ET CATASTROPHES CLIMATIQUES 13
- SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE 13

CHAPITRE : GRANDE PRÉCARITÉ, SANS – ABRISME ET DIGNITÉ HUMAINE 13

- PROTECTION DE LA DIGNITÉ HUMAINE 13
- LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE 14
- HÉBERGEMENT D'URGENCE 14
- ACCÈS AU LOGEMENT 14
- HYGIÈNE ET BESOIN ESSENTIELS 14
- ACCÈS AUX DROITS 14
- SANTÉ ET ACCOMPAGNEMENT 14
- PROTECTION DES PERSONNES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES 14
- RETOUR VERS L'AUTONOMIE 14

CHAPITRE: SANTÉ, HÔPITAL, ET ACCÈS AUX SOINS 15
HÔPITAL PUBLIC 15
SERVICE DE REPOS ET DE RÉCUPÉRATION 15
PREMIERS SECOURS 15
DÉSERTS MÉDICAUX 16
URGENCES 16
LOI SUR LA FIN DE VIE: 16
PRÉVENTION 16
MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE 16
REMBOURSEMENT DES TRANSITIONS DE GENRE 16
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 16
CHAPITRE : FAMILLE, MARIAGE, SÉPARATION ET PROTECTION DU CONJOINT 17
RÉGIME MATRIMONIAL 17
DIVORCE POUR FAUTE 17
GARDE DES ENFANTS 17
VIOLENCE CONJUGALE 17
PROTECTION FINANCIÈRE APRÈS SÉPARATION 17
MARIAGE ET ADOPTION LGBT 18
CHAPITRE – RETRAITES, PÉNIBILITÉ ET ÉQUILIBRE ENTRE LES CARRIÈRES 18
DÉPART ADAPTÉ À LA PÉNIBILITÉ 18
ÉTUDE DES CARRIÈRES AU CAS PAR CAS 18
PETITE RETRAITE 18
CHAPITRE – POUVOIR D'ACHAT ET DIGNITÉ ÉCONOMIQUE 18
PRODUITS DE NÉCESSITÉ 18
MARCHÉ LOCAL / MADE IN FRANCE 18
BOUCLIER LOGEMENT 18
ÉNERGIE 18
HYGIÈNE DE BASE 19
CHAPITRE : IMMIGRATION 19
IMMIGRATION CONTRÔLÉE 19
CONDITION D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE 19
NE POURRONS RESTER EN FRANCE 19
CHAPITRE : REVENUS DES TRAVAILLEURS 19
PRIME RISQUE 19
POMPIERS BÉNÉVOLES 19
CHAPITRE : ÉCOLOGIE 19
ÉNERGIE 19
AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ 19
CANTINES ET CIRCUITS COURTS 19
MOBILITÉ ET POLLUTION DE L'AIR 19
PLASTIQUE 19
FORÊTS 20
ÉDUCATION À LA NATURE 20
CHAPITRE – ÉDUCATION /LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE 20
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS/HARCÈLEMENT SCOLAIRE 20
CHAPITRE – CHÔMAGE ET RETOUR À L'EMPLOI 20
CHÔMAGE 20
CHAPITRE – RELIGION ET LAÏCITÉ 20
AUCUN SIGNE RELIGIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC 20
CROIX CHRÉTIENNE 20
PRIÈRE DANS L'ESPACE PUBLIC 20
LIBERTÉ DE PRATIQUER SA RELIGION 20
CHAPITRE – EUROPE 20

CHAPITRE – ÉCONOMIE, ENTREPRISES, INDUSTRIES ET FINANCES PUBLIQUES 21
MADE IN FRANCE 21
RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE 22
IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE 22
FISCALITÉ ET CHARGES DES ENTREPRISES 22
INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES 22
MAÎTRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES 22
DETTES ET DÉFICITS 23
OBJECTIF GÉNÉRAL 23
CHAPITRE – DÉFENSE, ARMÉES, EUROPE ET POLITIQUE INTERNATIONALE 23
DÉFENSE NATIONALE 23
PUISSANCE AÉRIENNE 23
MARINE NATIONALE ET FLOTTE 23
EUROPE ET SOUVERAINETÉ 23
DIPLOMATIE 23
RELATIONS INTERNATIONALES 23
CHAPITRE – ENFANCE, FEMMES, HANDICAP, GRAND ÂGE ET PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES 24
PROTECTION DE L'ENFANCE 24
PROTECTION DES FEMMES 25
HANDICAP 25
GRAND ÂGE ET DÉPENDANCE 25
CHAPITRE – ANIMAUX ET PROTECTION DU VIVANT 26
MALTRAITANCE ANIMALE 26
ABANDONS 26
ANIMAUX DE COMPAGNIE 27
ANIMAUX D'ÉLEVAGE 27
EXPÉRIMENTATION ANIMALE 27
FAUNE SAUVAGE 27
GRAND ÂGE ET DÉPENDANCE 27
CHAPITRE – CULTURE, ARTISTES, PATRIMOINE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 28
ARTISTES ET CRÉATION 28
SPECTACLE VIVANT 28
CINÉMA ET AUDIOVISUEL 28
PATRIMOINE 28
ACCÈS À LA CULTURE 29
SPORT 29
ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLAT 29
CHAPITRE – RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE, TERRITOIRE ET SERVICES PUBLICS 29
INSTITUTIONS ET CONSTITUTION 29
PARTICIPATION DES CITOYENS 29
TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE 29
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 29
RURALITÉ 29
OUTRE-MER 30
SERVICES PUBLICS 30
TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES 30
CHAPITRE – ÉDUCATION , JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE 30
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 30
ÉCOLE PRIMAIRE 30
COLLÈGE ET LYCÉE 30
HARCÈLEMENT SCOLAIRE 30

CHAPITRE : CADRE DE VIE, PROPRETÉ ET RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

Rendons à la France ses lettres de noblesse.

Utilisation et ajout des caméras de ville pour la mise en place d'amendes pour entrave à la propreté et/ou détérioration de lieux publics.

DÉCHETS

- 200€ pour un mégot, une canette, un petit déchet jeté au sol, un crachat .
- 2500€ pour un dépôt sauvage important .

TAGS/GRAFFITIS

- 5000€ d'amende et 2 ans de travaux d'intérêt général

VANDALISMES

- 50 000€ d'amende et 5 ans de travaux d'intérêts généraux pour la profanation cela double

RESPONSABILISATION DES AUTEURS

- remboursement obligatoire de coût réel de remise en état
- sanctions doublées en cas de récidive
- en cas de minorité au moment des faits la sanction reste inchangée et l'auteur doit avec ses biens s'il en possède, son livret A s'il en possède et si pas suffisant il aura alors une dette envers l'Etat à rembourser avec un échéancier en fonction de la somme dès sa majorité.

ENTRETIEN DES VILLES ET VILLAGES

- mettre en place des contrats locaux de propreté entre l'état et les collectivités volontaires
- encourager les opérations citoyennes de nettoyage et de sensibilisation



CHAPITRE : SÉCURITÉ ET PROTECTION DES CITOYENS

FERMETÉ ET EXÉCUTION DES PEINES

- Limitation forte du sursis pour les infractions graves
- exécution effective des peines de prison
- réforme constitutionnelle si nécessaire
- durcissement en cas de récidive

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE

- Travaux d’intérêts généraux doublés

POLICE ET GENDARMERIE

- renforcement des patrouilles nocturnes dans toutes les villes et villages de France
- augmenter la présence sur le terrain
- équipe dédiée et formée pour les zones particulièrement touchées par la délinquance

VIDÉOPROTECTION

- déploiement ciblé dans les zones sensibles
- meilleures exploitations des images dans les enquêtes

PROTECTION DES VICTIMES

- meilleur accueil des victimes
- accompagnement juridique et psychologique
- suivi et sécurité renforcés après plainte
- interdiction de confrontation pour des faits d'agressions, viols, incestes

VIOLENCE CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET LES SECOURS

- sanctions renforcées pour les agressions visant un corps de métier en mission
- exécution plus ferme des peines

TRAFIC DE DROGUE ET RÉSEAUX CRIMINELS

- renforcement des enquêtes financières
- saisie des avoirs criminels
- installations de poste de surveillance militaire sur les points de deal
- démantèlement des réseaux avec gros avantages offerts pour collaboration avec les forces de l'ordre

CAMBRIOLAGES, VOLS, ET VIOLENCE AU QUOTIDIEN

- réponse pénale plus rapide
- priorité aux auteurs multirécidivistes
- renforcement de la présence locale

CYBERCRIMINALITÉ

- lutte contre les arnaques en ligne par des brigades spécialisées
- renforcement des unités spécialisées
- protection extrêmement avancée des particuliers, entreprises et services publics

SÉCURITÉ DES TRANSPORTS ET ESPACES PUBLICS

- déploiement des forces militaires sur le territoire notamment dans les lieux publics et les lieux de transport ainsi qu'à l'intérieur de ces mêmes transports
- lutte contre les agressions et viols
- vidéoprotection dans chaque lieu public avec communication aux agents sur place et intervention rapide

OQTF ET ÉLOIGNEMENTS

- exécution immédiate des OQTF
- renforcement des accords avec les pays d'origine auquel cas l'individu sera simplement chassé du territoire français.

PRISONS

- fermeture d'une grande partie des prisons
- réouverture des prisons contenant des camps de travail pour les délinquants (sans différence pour les mineurs)
- interdiction de tout divertissement en prison, interdiction de communication avec l'extérieur excepté sur écoute par un membre de la police
- Surpopulation pénitentiaire : remise de la peine de mort pour les crimes dits « irréparables » et/ou revendiqués ainsi que pour la pédocriminalité prouvée et/ou avouée, expulsion des prisonniers étrangers dans leur pays d'origine

JUSTICE PLUS RAPIDE

- réduction des délais
- renforcement des objectifs judiciaires
- meilleure exécution des décisions

PRÉVENTION

- prévention de la délinquance chez les jeunes
- travail avec des collectivités écoles et associations
- intervention plus précoce dans les situations à risque

SÉCURITÉ CIVILE

- pompiers
- incendies
- catastrophes naturelles
- brigades dites « d'intervention d urgence »
- Fermeté des peines, retrait du sursis pour les faits avérés, expulsion des OQTF
- utilisation des caméras de surveillance pour la vérification des faits et l'identification des agresseurs.



CHAPITRE: AGRICULTURE : PERMETTRE À CEUX QUI NOURRISSENT LA FRANCE DE VIVRE DIGNEMENT

REVENU ET PROTECTION FACE AUX CRISES

- revenu minimum inchangé même en cas de crise/perdition
- indemnisation des pertes exceptionnelles
- protection face aux crises sanitaires et climatiques
- simplification et accélération des indemnisations

PRIX AGRICOLES ET PARTAGE DE LA VALEUR

- garantir une rémunération plus juste
- renforcer la part revenant au producteur
- contrôle des pratiques de la grande distribution

DIALOGUE PERMANENT AVEC LES AGRICULTEURS

- rencontres régulières avec les ministres
- consultation avant les grandes réformes
- meilleure représentation des différents types d'agriculture

NORMES, PESTICIDES ET TRANSITION

- ne pas imposer d'interdiction, sans alternatives réalistes,
- accompagner financièrement les changements pratiques
- soutenir la recherche d'alternatives
- éviter la distorsion de concurrence avec les produits importés

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- produire davantage en France
- favoriser l'origine française dans la restauration collective
- protéger certaines filières stratégiques
- limiter la dépendance aux importations

INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

- faciliter la transmission des exploitations
- aides à l'installation
- accès au foncier
- accompagnement des premières années

AGRICULTURE ET CATASTROPHES CLIMATIQUES

- (sécheresses, gels, inondations, incendies) mécanismes d'assurances et fonds d'urgence

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

- réduire les démarches répétitives
- guichet unique pour certaines aides
- délais de paiement plus courts

CHAPITRE : GRANDE PRÉCARITÉ, SANS – ABRISME ET DIGNITÉ HUMAINE

PROTECTION DE LA DIGNITÉ HUMAINE

- interdiction de mobilier urbain volontairement conçu pour empêcher les personnes sans abri de s'asseoir ou de s'allonger
- interdiction des dispositifs visant délibérément à chasser des personnes sans abri des espaces publics
- sanctions renforcées en cas d'atteinte volontaire à la dignité d'une personne en situation de grande précarité

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- renforcement du don des invendus alimentaires encore propres à la consommation
- facilitation des partenariats entre commerces, associations et structures d'aide
- interdiction de dégrader volontairement des denrées encore consommables dans le simple but d'empêcher leur récupération
- sanctions renforcées lorsque des aliments sont volontairement contaminés ou rendus impropres à la consommation

HÉBERGEMENT D'URGENCE

- augmentation du nombre de places disponibles
- meilleure répartition territoriale des capacités d'accueil

solutions adaptées aux personnes particulièrement vulnérables

- renforcement de l' accompagnement vers des solutions durables

ACCÈS AU LOGEMENT

- accompagnement des personnes accédant à un logement après une période dans la rue
- prévention des ruptures de logement

HYGIÈNE ET BESOIN ESSENTIELS

- accès simplifié aux produits d'hygiène et de première nécessité
- développement de laveries solidaires

ACCÈS AUX DROITS

- facilitation de la domiciliation administrative
- aide pour refaire ou récupérer les documents d'identité
- accompagnement des démarches sociales
- meilleurs accès aux prestations auquel les personnes ont droit

SANTÉ ET ACCOMPAGNEMENT

- facilitation de l'accès aux soins y compris médecines douces (obligation pour les professionnels d'accepter une fois par an les personnes sans abri de même pour les services (coiffure, etc...)
- meilleure coordination entre hôpitaux, services sociaux, associations et hébergements.

PROTECTION DES PERSONNES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

- solution spécifique pour les femmes et enfants/mineurs sans domicile
- protection renforcée des familles avec enfants
- accompagnement particulier des jeunes sortant de l' ASE
- solutions adaptées aux personnes âgées ou en situation de handicap vivant dans la rue

RETOUR VERS L'AUTONOMIE

- accompagnement vers l'emploi et la formation
- accès facilité aux dispositifs d'insertion
- accompagnements budgétaires et administratifs
- soutien progressif vers l'autonomie plutôt qu'une prise en charge uniquement d'urgence



CHAPITRE: SANTÉ, HÔPITAL, ET ACCÈS AUX SOINS

HÔPITAL PUBLIC

- réouverture ciblée de lits suivant les besoins réels des territoires
- renforcement des effectifs soignants
- réduction de la surcharge des urgences
- meilleure répartition des moyens entre établissements

SERVICE DE REPOS ET DE RÉCUPÉRATION

- création de structures ou unités intermédiaires pour les patients qui n'ont plus besoin d'un service lourd mais ne peuvent pas encore rentrer chez eux
- développement des soins de suite, du repos, de la convalescence

PREMIERS SECOURS

- formation généralisée aux gestes de premiers secours
- intégration renforcée dans le programme scolaire
- développement de formation accessible aux adultes et aux entreprises

DÉSERTS MÉDICAUX

- incitation à l'installation dans les zones sous-dotées
- développement des maisons de santé
- meilleure répartition territoriale des professionnels

URGENCES

- réorganisation des parcours pour réduire l'attente
- renforcement des équipes
- développement des structures adaptées aux soins vitaux pour désengorger les urgences

LOI SUR LA FIN DE VIE

- Pour le consentement.

PRÉVENTION

- bilan de santé régulier, obligatoire, et remboursé
- dépistage renforcé, prévention dès l'école

MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE

- les médecines alternatives prendront racines dans les hôpitaux et seront remboursées entièrement

REMBOURSEMENT DES TRANSITIONS DE GENRE

- interdit à la sécurité sociale (CPAM) et aux mutuelles.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- fin des déserts médicaux avec des maisons de santé dans chaque canton et une incitation forte à l'installation des jeunes médecins
- reconnaissance officielle des médecines douces (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, sophrologie, etc...) avec un cadre clair, une formation certifiée et un remboursement partiel
- médecine intégrative : coopération entre médecine traditionnelle et médecine douce dans les hôpitaux et maison de santé
- prévention avant guérison : bilan de santé complet et gratuit tous les deux ans, et suivi personnalisé nutrition, sommeil, stress et prime pour les médecins avec le meilleur taux de patients maintenus en bonne santé ou ayant connus une rapide rémission
- programme bien-être à l'école et au travail : yoga, méditation, sport, nutrition saine et gestion du stress intégré au quotidien
- contrôle et amélioration des compositions des produits médicaux
- Hôpital du cœur : redonner du temps au personnel soignant (moins d'administratif, plus de présence humaine, des postes en charge de l'administratif seront mis en place dans un bâtiment externe) et primes valorisant la bienveillance et l'écoute
- santé environnementale : interdiction progressive des pesticides les plus toxiques, surveillance de la qualité de l'air et de l'eau , alimentation sans perturbateur

CHAPITRE : FAMILLE, MARIAGE, SÉPARATION ET PROTECTION DU CONJOINT

RÉGIME MATRIMONIAL

- suppression du régime légal de la communauté
- remplacement par automatiquement le régime de biens séparés
- interdire toute communauté de biens entre les époux

DIVORCE POUR FAUTE

- en cas de violences, mise en danger du foyer ou infidélité l'intégralité du divorce, des biens utilisés pour l'éducation des enfants ou pour le foyer principal, ainsi que la garde des enfants et/ou animaux, et l'intégralité des achats faits en commun revient au conjoint violenté et/ou trompé
- obligation également pour la personne fautive de verser une pension dite « alimentaire » et de continuer à partager la moitié de toutes les dépenses relatives au bien-être dudit foyer et des enfants

GARDE DES ENFANTS

- en cas de divorce ou désaccord la garde revient à la personne non fautive
- dans toutes les procédures de divorce entreprises l'enfant doit pouvoir s'il est en capacité d'écrire un courrier et s'il est trop jeune être vu par des spécialistes ainsi que bénéficier d' un entretien personnel avec le juge afin de déterminer ce qui sera le mieux pour lui (chaque enfant de la fratrie doit être entendu et considéré à la même valeur de propos malgré les possibles désaccords entre ces derniers et les différences d'âge
- dans le cas où un parent est fautif et que le deuxième est potentiellement dangereux ou soupçonné de violence infantile alors les enfants se voient confiés à la famille ou suivant leur volonté à un établissement en capacité de répondre à leur différents besoins, en aucun cas la fratrie ne peut être séparée

VIOLENCE CONJUGALE

- protection immédiate du conjoint victime
- éloignement forcé et judiciaire de l'auteur des faits
- ordonnance de protection facilité
- interdiction pour l'auteur des faits de se rapprocher de moins de 10 km du foyer, du travail du conjoint ainsi que des lieux de scolarité ou de puériculture des enfants
- accompagnement psychologique soutenu et remboursé pour la victime, aide ainsi qu'accompagnement juridique pris en charge pour le conjoint victime et pour les enfants victimes et si les faits ont eu lieu en leur présence

PROTECTION FINANCIÈRE APRÈS SÉPARATION

- pension alimentaire directement prélevée sur le salaire pour éviter tout impayé
- accompagnement dans le quotidien des familles monoparentales
- protection financière du conjoint dépendant lorsqu'il y a eu violences ou abus graves

MARIAGE ET ADOPTION LGBT

- Je tiens à ce qu'aucune discrimination ne touche la communauté LGBT, cependant pour le bien-être psychique des enfants je m'oppose à l'adoption et au mariage en mairie de couple homosexuel, les autorisant cependant à faire tout type de cérémonie symbolique ou autres visant à les unir.

CHAPITRE – RETRAITES, PÉNIBILITÉ ET ÉQUILIBRE ENTRE LES CARRIÈRES

DÉPART ADAPTÉ À LA PÉNIBILITÉ

- départ anticipé pour les métiers physiquement pénibles et ceux qui sont dangereux ou à risque
- prise en compte de l'exposition prolongée à certaine contrainte professionnelle
- prise en compte des matériaux, produits, éléments pouvant nuire sur une longue durée à la santé

ÉTUDE DES CARRIÈRES AU CAS PAR CAS

- pas d'âge auquel prendre sa retraite obligatoire chacun est libre de continuer son métier jusqu'à son décès tant qu'il ne met pas autrui en danger
- examen renforcé des personnes ayant exercé plusieurs métiers pénibles au cours de leur carrière

PETITE RETRAITE

- une retraite minimum à 1 800 € est établie pour toutes les personnes n'étant plus en âge de travailler, excepté celles qui ont fraudé par le biais du non-déclaré, dû à la pension d'invalidité non méritée ou à France Travail

CHAPITRE – POUVOIR D'ACHAT ET DIGNITÉ ÉCONOMIQUE

PRODUITS DE NÉCESSITÉ

- gratuité des produits de nécessité (couches, protections menstruelles)

MARCHÉ LOCAL / MADE IN FRANCE

- mise en place d'un « marché local » avec des taxes sur les produits étrangers afin de privilégier le « made in France »

BOUCLIER LOGEMENT

- bouclier logement « respire » : encadrement des loyers

ÉNERGIE

- tarif social de l'énergie : un volume vital d'électricité et de gaz à prix réduit pour tous les foyers modestes.

HYGIÈNE DE BASE

- TVA à 0 % sur le panier hygiène de base (gel douche/dentifrice, etc...)

CHAPITRE : IMMIGRATION

IMMIGRATION CONTRÔLÉE

- Nous ne sommes pas pour une immigration zéro, mais pour une immigration contrôlée

CONDITION D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE

- Les personnes ayant un casier judiciaire dans leur pays d'origine se verront refuser l'accès au sol français.

NE POURRONS RESTER EN FRANCE

- que les personnes aimant la France, respectant ses coutumes et ayant un emploi.

CHAPITRE : REVENUS DES TRAVAILLEURS

PRIME RISQUE

- augmentation et création d'une « prime risque »

POMPIERS BÉNÉVOLES

- revenu mensuel aux pompiers bénévoles de la France entière.

CHAPITRE : ÉCOLOGIE

ÉNERGIE

- Tarif vert : bonus sur la facture d'énergie pour les foyers qui réduisent leur consommation d'année en année

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

- revenu vert rural : soutien financier aux agriculteurs qui protègent les sols, l'eau et la biodiversité.

CANTINES ET CIRCUITS COURTS

- cantines locales à 80 % française, et à 50 % bio : priorité aux producteurs régionaux et aux circuits courts

MOBILITÉ ET POLLUTION DE L'AIR

- plan national « air pur » : aide au remplacement des véhicules polluants

PLASTIQUE

- Zéro plastique jetable dans les administrations, les cantines et les événements publics d'ici à 2030

FORÊTS

- programme « forêts de demain » : replanter des arbres partout où la terre s'épuise, soutenir les forêts françaises et les métiers du bois.

ÉDUCATION À LA NATURE

- Éducation à la nature dès l'école primaire : jardin, potager, compost, et éco gestes appris par le jeu

CHAPITRE – ÉDUCATION /LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS/HARCÈLEMENT SCOLAIRE

- prise en charge du matériel scolaire par les établissements, - mise en place de l'uniforme obligatoire dans le public comme dans le privé.
- En cas de harcèlement avéré : l'enfant recevra une amende qu'il aura l'obligation de régler une fois majeur.

CHAPITRE – CHÔMAGE ET RETOUR À L'EMPLOI

CHÔMAGE

- Augmentation des contrôles médicaux et sur la recherche d'emploi.
- Objectif: tendre vers un taux de 0 % de chômage.

CHAPITRE – RELIGION ET LAÏCITÉ

AUCUN SIGNE RELIGIEUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Aucun signe religieux ne doit être publiquement porté

CROIX CHRÉTIENNE

- la France étant catholique la croix est tolérée et se fait discrète suivant le règlement de l'établissement/entreprise.

PRIÈRE DANS L'ESPACE PUBLIC

- Interdiction de la prière dans la rue.

LIBERTÉ DE PRATIQUER SA RELIGION

Cependant il est autorisé à chacun de pratiquer la religion de son choix dans un espace privé ou dans des lieux publics adaptés : établissements religieux, salle de repos, etc...

CHAPITRE – EUROPE

sortie de l'Europe



CHAPITRE – ÉCONOMIE, ENTREPRISES, INDUSTRIES ET FINANCES PUBLIQUES

TPE, PME, ARTISANS ET COMMERÇANTS

- baisser les charges pesant sur les petites entreprises
- simplifier les démarches administratives des entreprises
- faciliter la création et le développement des entreprises françaises
- encourager les entreprises à embaucher et à créer des emplois en France
- soutenir particulièrement les TPE ,PME, artisans et commerçants indépendants

MADE IN FRANCE

- favoriser le made in France,
- encourager les Français à acheter des produits fabriqués en France
- soutenir les entreprises produisant sur le territoire national
- favoriser autant que possible les produits français dans les achats et commandes publics
- mettre davantage en valeur l'origine française des produits

RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

- relocaliser en France des productions actuellement réalisées à l'étranger
- réimplanter des industries sur le territoire français
- soutenir la création et le maintien des usines françaises
- protéger le savoir et les emplois industriels français
- produire en France davantage de produits indispensables à notre quotidien et à notre indépendance

IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

- payer moins d'exportation
- réduire l'importation dans les secteurs où la France est capable de produire elle-même
- réduire notre dépendance économique vis-à-vis de l' étranger
- exporter un maximum de produits, services et savoir-faire français
- aider davantage les entreprises françaises à exporter
- développer les filières françaises capables de conquérir les marchés étrangers
- protéger en priorité les besoins de la France dans les secteurs stratégiques

FISCALITÉ ET CHARGES DES ENTREPRISES

- réduire les charges des petites entreprises
- simplifier la fiscalité des TPE et PME
- favoriser les entreprises qui investissent et créent de l'emploi en France
- lutter davantage contre l'optimisation et la fraude fiscale abusive

INNOVATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

- soutenir les entreprises françaises innovantes

soutenir la recherche de l'innovation française

- encourager la création de start-up française
- protéger les savoirs faire et innovations françaises

MAÎTRISE DES DÉPENSES PUBLIQUES

- réduire les dépenses publiques inutiles
- supprimer les doublons administratifs
- fusionner ou supprimer les organismes publics devenus inutiles
- rationaliser les achats publics
- simplifier le fonctionnement des administrations
- réaffecter ou vendre les bâtiments pénitentiaires devenus inutiles
- augmenter très fortement les contraventions et sanctions financières

DETTES ET DÉFICITS

- rechercher une source de financement pour chaque grande nouvelle dépense
- mieux contrôler l'utilisation de l'argent public
- publier de manière transparente l'évolution des finances publiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

- produire davantage en France
- acheter davantage français
- payer moins d'importations
- exporter un maximum

CHAPITRE – DÉFENSE, ARMÉES, EUROPE ET POLITIQUE INTERNATIONALE

DÉFENSE NATIONALE

- garantir à la France une défense forte et indépendante
- concentrer les moyens sur la modernisation et la puissance technologique
- maintenir une capacité de défense adaptée aux menaces actuelles

PUISSANCE AÉRIENNE

- renforcer les moyens aériens de la France
- moderniser et développer la flotte d'avions militaires

MARINE NATIONALE ET FLOTTE

- renforcer la flotte française
- renforcer la présence française en mer
- moderniser les bâtiments de la marine nationale
- développer les capacités navales permettant de protéger les territoires, les routes maritimes et les intérêts français

EUROPE ET SOUVERAINETÉ

- sortie de la France de l'Union Européenne
- récupération de la pleine souveraineté nationale
- redéfinition des relations de la France avec les autres pays après la sortie
- négociations de nouveaux accords économiques, commerciaux et diplomatiques

DIPLOMATIE

- défendre prioritairement les intérêts de la France

RELATIONS INTERNATIONALES

- préserver l'indépendance française dans les grandes décisions internationales



CHAPITRE – ENFANCE, FEMMES, HANDICAP, GRAND ÂGE ET PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

PROTECTION DE L'ENFANCE

- renforcer la protection contre les violences faites aux enfants
- améliorer le fonctionnement de l'ASE
- renforcer le suivi des enfants placés
- offrir aux enfants en permanence la possibilité de prendre eux même un rdv avec une assistante sociale ou un juge

PROTECTION DES FEMMES

- renforcer la lutte contre les violences conjugales et sexuelles
- mieux protéger et accompagner les victimes
- salaire égal à celui des hommes dans tous les corps de métier et maintenu pendant la grossesse (payer par la CPAM)

HANDICAP

- amélioration de l'accessibilité de lieux publics
- prise en charge de travaux nécessaires au domicile de la personne
- aide pour les démarches, et l'emploi
- soutenir davantage les proches aidants
- lutte contre la solitude , l'isolement avec le renforcement des dispositifs locaux de proximité

GRAND ÂGE ET DÉPENDANCE

- fermeture des ehpad, ouverture des maisons de solidarité regroupant enfants et personnes âgées, quartier privé pour les enfants/personnes âgées ne souhaitant pas être dérangés par l'autre catégorie
- favoriser le maintien à domicile selon le souhait la personne
- soutenir les aidants familiaux avec un salaire minimum de 1800€ par mois durant toute la durée de l'aide ainsi que 6 mois à partir du décès



CHAPITRE – ANIMAUX ET PROTECTION DU VIVANT

MALTRAITANCE ANIMALE

- renforcer les sanctions contre la maltraitance
- interdiction à vie d'adopter un autre animal
- amende de 60 000 € à rembourser dans le cas d'extrêmes violences
- accélérer la prise en charge des animaux mis en danger

ABANDONS

- interdiction d'une nouvelle adoption sauf si motif précis prouvé à l'association
- responsabiliser davantage les propriétaires
- soutenir les refuges et associations animales

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- contrôle et fermeture d'une grande partie des élevages pour ne garder que ceux qui traitent le mieux les animaux et informer mieux les adoptants, les éleveurs doivent être de vrais passionnés
- obligation d'identification
- récompenser et simplifier les adoptions en refuge ou « dans la rue »
- interdiction de détenir des serpents, insectes, souris, gerbilles, rats et furets (les personnes qui en ont actuellement peuvent les garder mais ont une interdiction stricte de les faire se reproduire et seront contrôlés)
- interdiction de maintenir des oiseaux en cage il ne peut s'agir uniquement d'adoption en liberté ou intérieur plus volière adaptée au gabarit
- interdiction de garder des gros rougeur en cage
- tout animal doit impérativement avoir un lieu de vie adapté pour son bien-être, chaque adoption doit être précédée de la visite au domicile de l'éleveur qui doit vérifier les conditions d'accueil
- interdiction complète des ventes d'animaux en animalerie
- des tailles minimales d'aquarium seront fixées suivant les espèces, la plus petite étant dorénavant autorisée sera de 20L,
- interdiction de la vente de poisson en fête foraine sous peine de 120 000€ d'amende

ANIMAUX D'ÉLEVAGE

- la production doit diminuer de 2/3 en France
- ne seront autorisé que les élevage disposant d'un vrai plein air
- accompagner les éleveurs vers l'amélioration du bien-être animal

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

- interdiction complète sous peine de fermeture et de peine de travaux d'intérêts généraux en plus du remboursement de l'intégralité du capital de l'entreprise concernée ainsi que des emprunts s'il y en a eu
- remplacement par des truands lorsque des tests sont impératifs

FAUNE SAUVAGE

- protéger les espèces et leurs habitants en replantant 10 arbres pour chaque arbre coupé
- interdiction de la chasse complète sauf sur demande du gouvernement pour régulation
- les chasseurs devront renouveler leur permis régulièrement et faire parvenir un bilan complet de leur état mental ainsi qu'un examen de la vue

GRAND ÂGE ET DÉPENDANCE

- fermeture des ehpad ouverture des maisons de solidarité regroupant enfants et personnes âgées, quartier privé pour les enfants/personnes âgées ne souhaitant pas être dérangés par l'autre catégorie
- favoriser le rester à la maison lorsque les conditions médicales permettent



CHAPITRE – CULTURE, ARTISTES, PATRIMOINE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

ARTISTES ET CRÉATION

- soutenir plus les artistes français
- création de formation diplômante
- faciliter l'accès à la professionnalisation

SPECTACLE VIVANT

- préserver et mieux entretenir les lieux culturels
- favoriser la création dans toutes les régions

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

- soutenir la création et la production française
- favoriser la diffusion des œuvres françaises

PATRIMOINE

- protéger et restaurer le patrimoine
- valoriser traditions et savoir-faire locaux
- transmission des savoirs faire

ACCÈS À LA CULTURE

- développer l'accès à la culture dans les territoires ruraux et populaires
- renforcer l'éducation artistique

SPORT

- développement des équipements sportifs à proximité
- adapté les EDT des jeunes pour leur permettre de consacrer deux après-midi complètes à la pratique d'une activité culturelle ou sportive

ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLAT

- simplifier les démarches des associations
- valoriser le bénévolat et le vivre ensemble
- soutenir les associations pouvant jouer un rôle essentiel sur le territoire

CHAPITRE – RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE, TERRITOIRE ET SERVICES PUBLICS

INSTITUTIONS ET CONSTITUTION

- refaire une nouvelle constitution
- retirer la Déclaration des Droits de l'homme pour la remplacer par la Déclaration des Droits de l'Humain
- réorganiser les institutions
- changement du slogan républicain pour « liberté, égalité, solidarité » afin que les femmes n'en soient plus exclues

PARTICIPATION DES CITOYENS

- donner davantage la parole aux Français
- leur permettre de contacter facilement les ministères

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

- renforcer le contrôle de l'utilisation de l'argent public
- Récompenser les mairies qui ne dépensent pas leur budget inutilement
- renforcer la responsabilité et l'exemplarité des élus
- rendre l'action publique plus transparente

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- réduire les doublons administratifs
- simplifier les relations entre l'Etat, les régions, départements et communes

RURALITÉ

- soutenir les commerces et activités de proximité
- améliorer les transports et l'accès aux soins

OUTRE-MER

- lutter contre la vie chère
- améliorer l'accès aux soins, au logement et aux services publics
- soutenir le développement économique des territoires ultramarins

SERVICES PUBLICS

- garantir l'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire
- simplifier les démarches administratives

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

- entretenir les routes, voies ferrées et infrastructures publiques
- Développer les transports dans les zones mal desservies
- améliorer les connexions entre territoires ruraux

CHAPITRE – ÉDUCATION , JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- uniquement des femmes autorisées pour exercer les métiers dans les établissements jusqu'au CP

ÉCOLE PRIMAIRE

- utilisation de la méthode Montessori
- éducation positive
- aide et accompagnement des élèves en difficulté et ceux qui sont surefficients

COLLÈGE ET LYCÉE

- séparation des genres, une école femme, une école homme avec des enseignants du même sexe que les élèves
- meilleur niveau scolaire
- EDT optimisé et diminué pour permettre le temps à la culture, les activités de groupe et les révisions
- revalorisation et augmentation du niveau des diplômes
- apprentissage de la vie d'adulte (administratifs, gestion, etc...)

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

- uniforme obligatoire
- prise en charge du matériel scolaire
- amendes et travaux d'intérêts généraux en cas de harcèlement avéré
- accompagnement des victimes

L'ÉQUIPE AS VOUS REMERCIE DE VOTRE LECTURE

DES IDÉES ? Faites nous en part grâce au formulaire contact, le programme est évolutif, il est prêt à recevoir l'avis de tous les citoyens et à ensuite intégrer les mesures qui sont pour leur bien.

VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES ? Alors adhérez !